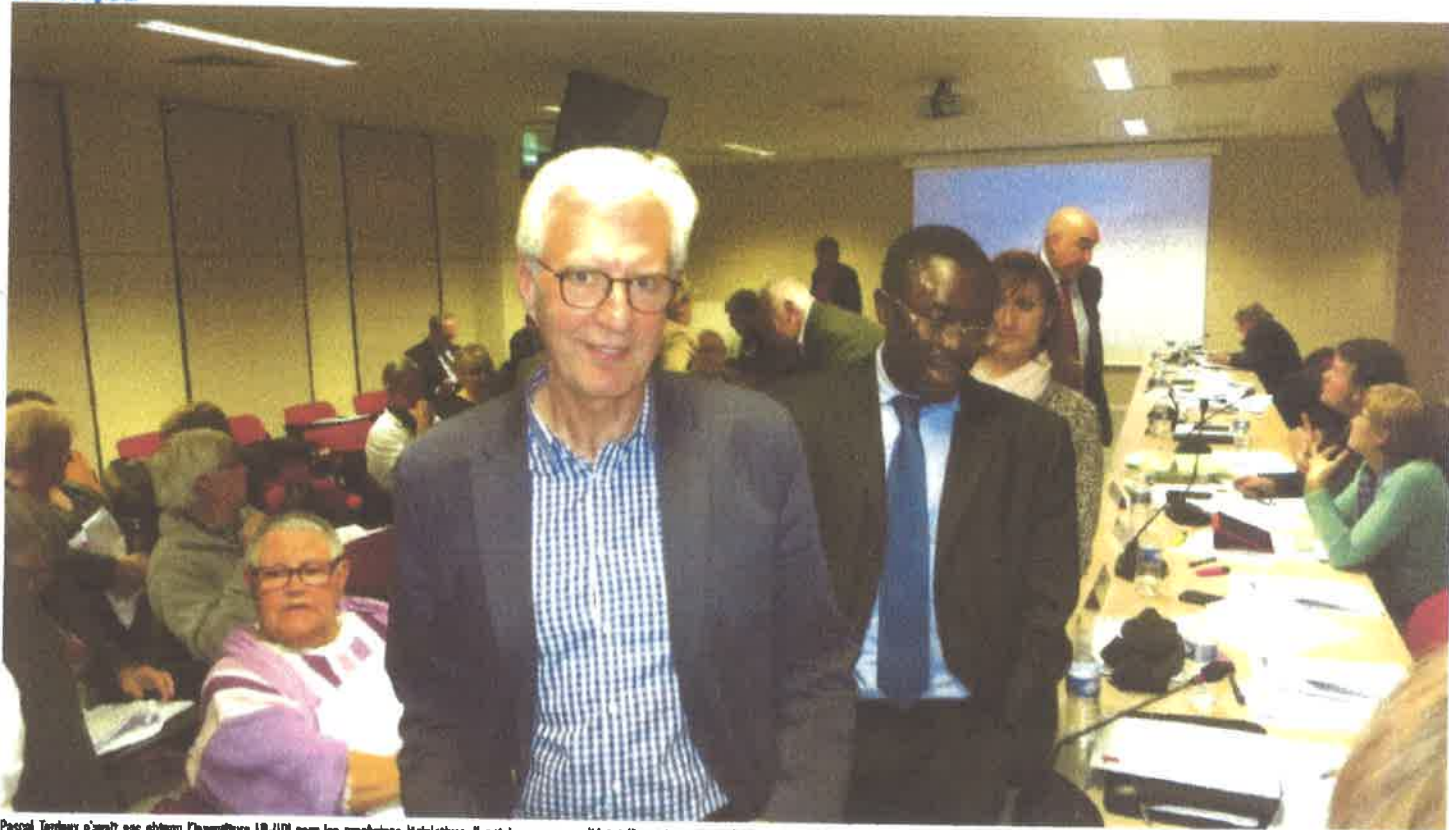


POLITIQUE



Pascal Tordeux n'avait pas obtenu l'investiture LR-UDI pour les prochaines législatives. Il est à nouveau candidat à l'investiture, cette fois avec En Marche.

L'UDI PASCAL TORDEUX PASSE CHEZ MACRON

SOISSONS Le conseiller départemental et adjoint au maire UDI, Pascal Tordeux, explique pourquoi il a rejoint le mouvement En Marche. Un nouveau candidat aux législatives.

À SAVOIR

- **Pascal Tordeux a 59 ans**, il est agent général d'assurances depuis 1993.
- **Ce centriste (UDI)** est adjoint au maire de Soissons depuis 2014. Il est aussi conseiller départemental, 5^e vice-président à l'économie et au logement.
- **Il a été conseiller général** (Soissons-sud), de 2007 à 2008.

conservateur. Je regarde depuis le début Emmanuel Macron, et il m'apparaît de plus en plus intéressant. J'aime bien ses idées. Certes, il n'a pas encore de feuille de route précise, mais je ne trouve, dans ce qu'il dit, rien qui soit en contradiction avec ce que je pense. Je suis en train de lire son livre. Il est dans la ligne politique de personnalités comme André Rossi ou Jacques Pelletier [d'anciens élus centristes de l'Aisne], prêts à discuter avec les uns et les autres. Je peux être d'accord avec des gens de droite comme de gauche, je ne suis pas clivant. La France a besoin de réconciliation, entre une gauche vraiment à gauche représentée par Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon et une droite conservatrice. Le

schéma idéal serait Alain Juppé Président et Emmanuel Macron, Premier Ministre.

Qu'est ce que vous trouvez de plus à Emmanuel Macron ?

Ça fait du bien que de nouvelles générations arrivent. Emmanuel Macron est dans l'air du temps. Nous avons dans la classe dirigeante des gens qui n'ont fait que de la politique dans leur vie, contrairement à lui. On lui reproche d'avoir réussi dans la banque. Mais au moins, il a essayé et ça a marché, tant mieux.

Vous vous êtes beaucoup opposé à l'implémentation d'Adairiens dans le Soissonnais. Connaissez-vous ses positions sur la matière ?

Il n'a pas pris d'engagement définitif sur le sujet. Je sais qu'il est pour

la transition énergétique. Le problème avec l'éolien, c'est qu'on veut en mettre partout.

"Entre la droite conservatrice et la gauche pure, il y a un espace"

Pascal Tordeux, élu centriste

Vous pourriez être dans le course aux législatives sous la bannière En Marche alors ?

Je suis dans cette perspective, en effet, mais il faut rassembler. On ne s'autoproclame pas candidat. Il faut que ma candidature passe devant le conseil des sages.

Cela pourrait-il se faire en collaboration avec

Isabelle Létrillart, investie Les Républicains dans la 4^e circonscription et adjointe au maire dans votre majorité ?

Ça ne changera pas mes rapports avec Isabelle Létrillart. On peut soutenir la même politique locale tout en ayant des visions sociétales opposées. Nos adversaires, ce sont les gens du Front national.

Mais votre candidature risque de faire perdre la droite en diluant les voix ?

Ou alors ça élargira le centre gauche, car l'espace électoral des événementistes que représente Marie-Françoise Bechtel [députée sortante République moderne, ndr] est très réduit. Entre la droite conservatrice et la gauche pure, je pense qu'il y a un espace. ■

Propos recueillis par ISABELLE BERNAUDI

Pascal Tordeux, vous voulez d'adhérer au mouvement d'Emmanuel Macron, pourquoi ?
J'ai soutenu la candidature d'Alain Juppé. Avec François Fillon, j'ai du mal à m'y retrouver dans son programme sociétal que je trouve

LE FN BAT LE PAVÉ

Première réunion publique à Besmont

THIÉRACHE Samedi avait lieu la première réunion publique organisée dans la circonscription par le Front National en vue de l'élection présidentielle.

Colporter la parole et le projet national de Marine Le Pen à la veille de l'élection présidentielle, telle est la mission que plusieurs membres du Front National se sont fixés.

Pour cela, chaque samedi jusqu'à une semaine du premier tour de l'élection (23 avril), le FN organisera une réunion publique à partir de 17 h dans l'une des communes des anciens cantons de la Thiérache. Le coup d'envoi de cette campagne a débuté ce samedi à Besmont, avec pour intervenants le conseiller régional Paul-Henry Hansen Catta, le conseiller départemental Claude Mouflard, et le nouveau secrétaire FN du canton de Vervins, Maxime Pointier. « Nous n'avons pas choisi l'ex-canton d'Aubenton au hasard précise Paul-Henry Hansen Catta. Aux dernières élections, nous sommes arrivés en tête dans 9 communes sur 13 ».

« Nos idées pour les campagnes », tel est le thème choisi pour cette série de réunions qui se poursuivra ce samedi 18 à 17 h en mairie de Lerzy. « Nous constatons qu'à la campagne, c'est la France des oubliés regrette le conseiller régional. Les élites n'ont aucune connaissance des régions comme les nôtres ». Et de prendre comme exemples la fracture numérique et la désertification médicale. Au sujet de la fibre optique, Paul-Henry Hansen Catta et Claude Mouflard doutent de



Maxime Pointier, secrétaire FN du canton de Vervins, Claude Mouflard, conseiller départemental, et Paul-Henry Hansen Catta, conseiller régional.

son installation dans de petits villages comme Besmont. « Alors qu'il existe d'autres solutions alternatives, comme le hertzien » insistent-ils. Pour lutter contre les déserts médicaux, il faudrait, selon eux toujours, imposer un internat chez des médecins ruraux. Lors de leur réunion publique, les deux élus FN n'ont pas oublié d'aborder la question de la crise agricole. Leur solution consiste à « sortir les marchés de la concurrence

mondiale et à sortir de l'Union européenne, à travers un référendum ». Le fait que « la France verse à l'UE 23 milliards d'euros par an, et ne récupère que 13 milliards, cela ne va pas du tout ! » lâchent les édiles du FN, lesquels sont également hostiles à la disparition des services publics dans les campagnes ou encore les fermetures de classes.

Motion du conseil municipal et du conseil d'agglomération sur l'avenir de la RTA

Le conseil municipal de Château-Thierry et le conseil d'agglomération de la région de Château-Thierry ont prononcé d'une même voix en quelques jours une motion de soutien aux salariés de la Régie Départementale des Transports de l'Aisne (RTA).

Les élus du sud de l'Aisne s'inquiètent pour la pérennité de l'entreprise causé par l'incertitude sur la reprise de la compétence Transport du département vers la région.

«A ce jour, le conseil régional des Hauts de France n'a pas apporté de réponse aux différentes questions posées aussi bien par le conseil départemental de l'Aisne, que par la Régie, concernant sa décision sur l'exercice ou non de sa compétence transport. Aussi, nous soutenons la démarche des salariés de la RTA et demandons au conseil régional des Hauts de France de se positionner sur les points suivants : gratuité pour les collégiens et lycéens, reprise en

régie régionale de la RTA lui ouvrant ainsi des perspectives de marché plus vastes et plus propices à sa pérennité.»

«La RTA, c'est 455 emplois dans le département et plus d'une centaine sur le sud de l'Aisne, avec le dépôt de Brasles, souligne le communiqué. C'est une histoire, mais aussi un savoir-faire et un outil indispensable pour les territoires ruraux, utilisés quotidiennement par les collégiens, lycéens et habitants. La RTA représente aussi une opportunité de développement économique en permettant la mise en place de lignes régulières entre le sud de l'Aisne et Marne la Vallée, Roissy ainsi que le Bassin Rémois.»

Michèle Fuselier, maire de Brasles et conseillère départementale, a donné lors du dernier conseil communautaire les derniers échos sur cette affaire : «Une réunion de tous les conseillers départementaux s'est tenue début février sous l'égide du président de la région



La société de transport attend le dénouement.

pour faire le point sur le transport départemental et la RTA. Le premier point, c'est qu'il semblerait que la loi NOTRe entraîne de facto une régionalisation de la RTA, actuellement régie structurée seulement autour de l'Aisne. Deuxième point : la région souhaiterait déléguer une partie du transport sur les territoires où il n'y a pas, comme nous, des autorités or-

ganisatrices. Un amendement est en cours de dépôt, chez les sénateurs, pour qu'il y ait un redépartementalisation et donc que de nouveaux moyens soient alloués.»

Comme l'a rappelé Xavier Bertrand, le débat en cours est aussi d'ordre financier. La suite au prochain épisode.

R.L.

CHÂTEAU-THIERRY- TÉLÉVISION

Jacques Krabal : «Si j'ai choisi mon fils comme attaché parlementaire, c'est pour ses compétences»

Peut-on sauver la politique et les hommes politiques? C'était la question posée lors de l'émission Dimanche en politique sur France 3 le 12 février. Jacques Krabal y était invité, accompagné de Stéphane Decayeux (LR), vice-Président du Conseil départemental de la Somme et soutien de François Fillon, Eric Richermoz, conseiller régional (FN), et Gilles Mettal, secrétaire régional d'EELV Picardie. Le député-maire y a joué la transparence, quitte parfois à en rajouter pour prouver sa bonne foi.

L'EMPLOI DE PROCHES COMME ATTACHÉS PARLEMENTAIRES

Jacques Krabal ne le cache pas, il a employé son fils, Nicolas Krabal, comme attaché parlementaire à ses côtés pendant plusieurs années avant qu'il ne passe la main il y a quelques mois. Mais l'élu castel a assuré à l'antenne que cette embauche n'avait rien d'un emploi fictif. «Mon fils a travaillé à l'Assemblée Nationale pendant quatre ans avec un salaire de 3000 euros. Il a réalisé plus de 1000 interventions. Je l'appelais de jour comme de nuit et il était là tous les jours à l'assemblée nationale avec son micro-ordinateur. Si j'ai choisi mon fils, c'est d'abord parce qu'il avait les compétences : bac +5, spécialiste des nouvelles technologies. Moi, le lien familial ne me dérange pas. On dit bien d'un artisan Père et Fils, même chose

pour les commerçants».

Pour preuve de sa bonne foi, Jacques Krabal a montré aux spectateurs son bilan de mandat réalisé par son fils et a laissé aux journalistes sa déclaration de patrimoine.

L'AFFAIRE FILLON

Le soutien d'Emmanuel Macron à la présidentielle n'a pas été tendre avec le candidat républicain. «On accuse François Fillon d'emploi fictif. Dans cette affaire, c'est d'abord la faute de François Fillon. Il n'avait qu'à être clair dans ses premières explications et il n'en serait pas là. Montrer du doigt les médias et les journalistes après coup, c'est une manœuvre qu'on pourrait apparenter à une Trumpisation. En démocratie, il est absolument indispensable que les médias puissent travailler de manière la plus libre possible, à partir du moment où ils ont pour objectif la recherche de la vérité. Ensuite, la justice tranchera. J'espère qu'elle donnera sa décision le plus rapidement possible.» De bien jolies phrases qu'on n'oubliera pas de citer en temps voulu...

DES LOIS PLUS SÉVÈRES

«Ce dont nous souffrons aujourd'hui, c'est que le discrédit est lancé sur les hommes politiques à travers cette affaire, constate Jacques Krabal. J'espère que nous pourrions avoir bientôt des propositions qui permettent d'avoir des collabo-



Jacques Krabal s'est dit favorable à la loi sur le non-cumul des mandats.

rateurs qui travaillent réellement. Il y a une nécessité de transparence qui est importante, mais il y a aussi la morale. Les grands dirigeants ne doivent pas se croire au-dessus des lois...»

L'homme fait aussi référence aux pays nordiques, où un homme politique pris dans le

tourbillon médiatique ne pourrait plus rester candidat. Les partis politiques doivent aussi faire leur police. Sur la question du non-cumul des mandats, Jacques Krabal y est favorable. «Mais elle doit s'appliquer à tous. Aujourd'hui, un parlementaire peut cumuler ses fonctions avec celles de conseil régional

ou de conseiller communautaire alors qu'un sénateur ne pourra plus être maire de sa commune dans les prochaines semaines.»

Alors, bientôt un nouveau maire à la tête de la ville de Château-Thierry ? Si Jacques Krabal est réélu député, ce sera le cas.

R. L.

CHÂTEAU-THIERRY

5ÈME CIRCONSCRIPTION DE L' AISNE

Omar Fenardji et Isabelle Lambert candidats de la France Insoumise face à Jacques Krabal

Le Mouvement de la France insoumise porté au niveau national par Jean-Luc Mélenchon a désigné Omar Fenardji et Isabelle Lambert comme candidats officiels aux prochaines élections législatives sur la cinquième circonscription autour de Château-Thierry.

Juriste de formation, Omar Fenardji est un ancien responsable de centre de formation professionnelle pour adultes et militant associatif. Isabelle Lambert est psychologue, syndiquée, représentante de parents d'élèves et militante associative. Issus du corps citoyen, ils sont convaincus qu'il est urgent d'agir pour le destin du pays. « Nous vivons un moment historique. Nous arrivons à la fin d'un cycle politique qui s'asphyxie. Nous sommes persuadés qu'il est temps de recréer le lien Etat-Nation-citoyens. Le constat est flagrant, les citoyens sont exclus du champ politique s'il est des élections passées, par des professionnels de la politique responsables de la situation de déliquescence actuelle. Nous

sommes convaincus que le citoyen français n'est pas un simple spectateur mais doit être un acteur essentiel de la vie politique. »

L'EMPLOI AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Les candidats expliquent refuser la fatalité d'une situation économique imposée par Bruxelles et les banques d'affaires et demandent une moralisation de la vie publique. La fin des cumuls des mandats dans le temps et l'espace, et la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale font partie de leur programme. « Nous souhaitons aussi mettre dans la future Constitution un processus de révocation populaire par référendum. L'objectif principal étant la mise en place d'une nouvelle constitution pour la 6^{ème} République, en phase avec l'évolution de notre société. »

Le programme de la France Insoumise « L'avenir en Commun » vise aussi à redynamiser l'économie, l'emploi de manière éco-responsable, le social et la



Omar Fenardji et Isabelle Lambert représenteront Jean-Luc Mélenchon au niveau local.

santé publique pour tous. « Nous comptons agir sur les principaux défis de notre territoire et notre pays pour un plus juste partage des richesses du

pays. »

En vue des prochaines échéances politiques, ils tiendront prochainement des réunions thématiques des

points de rencontres pour échanger avec les citoyens.

VERS UN SYNDICAT DES TRANSPORTS DU SUD DE L'AISNE

Transports urbains : Didier Boda veut réunir le Soissonnais avec Château et Villers

Didier Boda, président du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS), demandait il y a déjà 7 ans la création d'un Syndicat mixte des transports du Sud de l'Aisne. « Il n'a pu être mis en place à l'époque, explique-t-il, en raison de l'éclatement des compétences en matière de transport sur le plan départemental. » Aujourd'hui, du fait que la loi NOTRe bouleverse le monde du transport et des déplacements, il appelle à nouveau au regroupement du Soissonnais avec les territoires de Château-Thierry et de Villers-Cotterêts :

« En tant que président du SITUS, syndicat qui couvre le territoire de 45 communes dont celles dépendant de la communauté d'agglomération du Soissonnais et dessert 62 000 habitants, j'appelle de tous mes vœux à la création d'un Syndicat Transport du Sud de l'Aisne regroupant les territoires de Château-Thierry, de Villers-Cotterêts et du Soissonnais. C'est d'autant plus facile que nous entretenons des liens privilégiés



Didier Boda, président du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS) milite pour la création d'un Syndicat mixte des transports du Sud de l'Aisne.

et très étroits, depuis de longue date.

Un tel regroupement est rendu possible du fait qu'il y a une

continuité territoriale. Il permettrait de défendre et surtout de promouvoir toutes les voies de communication importantes de

nos territoires. Il permettrait également d'avoir une politique cohérente en matière de transport sur notre sud de l'Aisne. Il permettrait aussi de renforcer notre positionnement et surtout notre force d'action notamment par rapport à la mise en place du "Grand Paris" et des bouleversements qui s'opèrent et s'opéreront en région parisienne sans que nos territoires soient consultés. Il permettrait enfin d'être un interlocuteur privilégié notamment de la Région Les Hauts de France, de la SNCF et de ses filiales, du STIF et des différents grands Services de l'État...»

Didier Boda s'inscrit donc dans ce cadre « qui fait passer l'intérêt général avant toute autre préoccupation politique », précise-t-il. Dans ce dossier très important pour le développement de nos territoires, très important pour donner de l'espoir à nos "populations déshéritées", je ne revendique rien, sinon celui d'atteindre l'objectif cité ci-dessus et défini, demain, en commun. »

4ÈME CIRCONSCRIPTION DE L'AISNE

La France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon présente ses candidats aux Législatives

La France Insoumise, mouvement citoyen qui soutient la candidature de Jean-Luc Mélenchon à la Présidentielle, s'engage à son tour dans la campagne des Législatives 2017 et a choisi ses représentants pour la quatrième circonscription de l'Aisne (Soissons,

Coucy, Vic-sur-Aisne, Chauny, Tergnier). Régis Pommerolle (titulaire) et Sylvie Heyvaerts (suppléante) seront les fers de lance du programme l'Avenir en Commun et ils brigueront donc en juin le mandat de député.

Régis Pommerolle, âgé de

62 ans, est retraité de l'enseignement. Militant associatif, il a dirigé pendant quinze ans une fédération d'éducation populaire dans le département et veut élargir son engagement dans l'action politique.

Sylvie Heyvaerts a quant à elle de multiples engagements

dans l'alter-mondialisme et l'écologie. Membre d'Attac, d'Avaaz et du mouvement des Colibris, elle a en outre participé au plan climat de la ville de Paris en 2006.

Contact : legislativecirco4aisne@gmail.com



Deux nouveaux candidats aux Législatives pour la France Insoumise : Régis Pommerolle et Sylvie Heyvaerts.

SAPEURS-POMPIERS

L'engagement des jeunes Axonais salué par le ministre de l'intérieur Bruno Le Roux

Le service départemental d'incendie et de secours de l'Aisne (Sdis 02), basé à Laon, a reçu lundi 13 février, la visite du ministre de l'Intérieur Bruno Le Roux. Le patron de la place Beauvau est venu saluer l'engagement des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et promouvoir le service civique. «*L'engagement est quelque chose d'admirable, et dans ce monde traversé de tensions, il est une nécessité*», explique le ministre aux six filles et douze garçons qui composent la section des JSP de Laon, créée il y a quelques mois. «*Vous êtes en vacances scolaires, vous pourriez faire autre chose de ce temps libre, et votre engagement est une noble ambition. Que vous veniez plus tard sapeurs-pompiers bénévole ou pas, cet engagement restera pour vous une véritable école de la citoyenneté.*» Actuellement, les JSP de l'Aisne, représentent 40% du recrutement des sapeurs-pompiers bénévoles.

479 JEUNES SAPEURS-POMPIERS DANS L'AISNE

Si le ministre a choisi de venir dans l'Aisne, c'est aussi parce que le Sdis 02 fait figure de bon élève. «*Il y a dans ce beau département, 479 jeunes sapeurs-pompiers répartis en 32 sections, et 150 encadrants bénévoles. Il y a 30% de filles parmi les JSP, et il faut qu'il y en ait encore plus, vous avez votre place parmi nos forces de sécurité.*» Le Sdis met aussi l'accent sur le service civique comme l'a rappelé son président Nicolas Fricoteaux : «*10 postes ont été ouverts à des jeunes en service*



Le ministre de l'Intérieur Bruno Le Roux est allé à la rencontre des jeunes sapeurs-pompiers et des jeunes en service civique.

civique, dont 3 restent à pourvoir». Le ministre rappelle que dans l'Aisne, 1 539 jeunes ont effectué un service civique dont 516 en 2016. Pour 2017, Bruno Le Roux souhaite une montée en puissance du dispositif et fixe un objectif de 750 à 800 jeunes engagés en service ci-

vique dans le département. Sitôt les discours terminés, Bruno Le Roux est allé saluer les jeunes sapeurs-pompiers et a questionné leurs motivations. Certains leur ont dit qu'ils inscrivraient leur engagement dans une lignée familiale ayant un papa ou un oncle sapeur-pom-

pier, d'autres ont simplement eu l'envie de se confronter à un métier dont ils ont entendu parler dans les médias. «*Quoiqu'il arrive, cet engagement vous servira et vous donnera des valeurs qui vous serviront pour la suite*», leur a expliqué le ministre. Lequel est ensuite allé

visiter le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis), chargé de coordonner les opérations de secours. Puis le ministre a poursuivi son déplacement dans l'Aisne à la brigade de gendarmerie de Sains-Richaumont.

Morgan GHEERAERT

Le sang-froid de Louis Testu, jeune sapeur-pompier de 16 ans qui a sauvé la vie de son patron

Parti à la rencontre des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) présents au Sdis, Bruno Le Roux a pu saluer Louis Testu. Ce jeune de 16 ans s'est distingué le 19 janvier 2016 à Soissons.

En stage à la boucherie Petit, il est alors témoin du malaise cardiaque de Gérard Petit, son maître de stage. Le jeune a alors immédiatement prévenu les secours et a commencé à pratiquer les gestes de réanimation cardio-pulmonaire, mettant en pratique la formation secouriste reçue chez les JSP. Le patron Gérard Petit lui en est très reconnaissant et s'en est tiré sans dommage. Louis Testu a lui été distingué de la médaille de bronze du courage et du dévouement par le préfet de l'Aisne en juin dernier.

Bruno Le Roux qui s'est entretenu brièvement avec le jeune homme, l'a félicité et a salué son sang-froid dans cette situation.



M.G.

Louis Testu, jeune sapeur-pompier a été salué par le ministre. Le 19 janvier 2016, il sauvait la vie de son patron Gérard Petit (en médaillon), victime d'un malaise cardiaque.

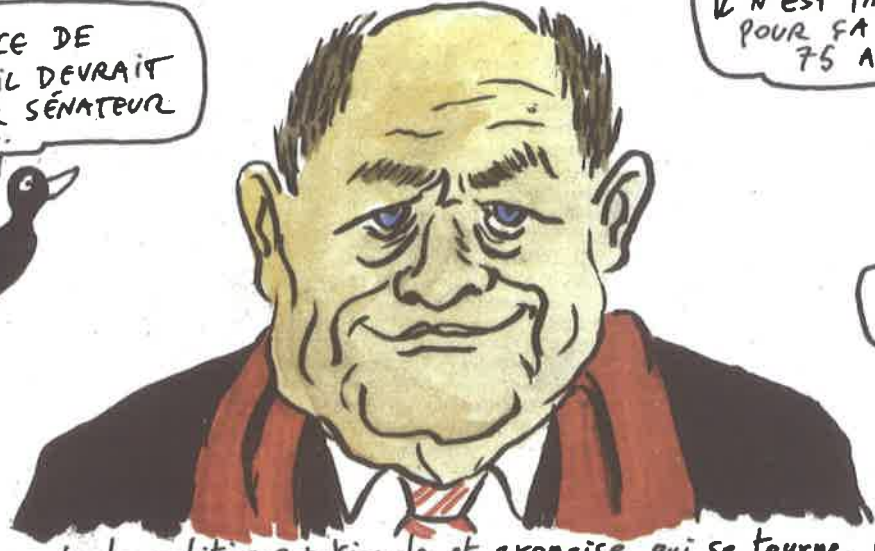
BD DE POT DE DÉPART

LE DOSIÈRUS REX EN VOIE D'EXTINCTION

À LA PLACE DE DÉPUTÉ, IL DEVRAIT DEVENIR SÉNATEUR

IL N'EST PAS UN PEU JEUNE POUR FA ? IL N'A QUE 75 ANS...

ANTOINE LEFÈVRE APPRÉCIERA !



C'est une page de la politique nationale et axonaise qui se tourne. René DOSIÈRE ne se représentera pas aux législatives de 2017, après un quart de siècle passé sur les bancs de l'Assemblée Nationale, en tant que député de l'AISNE.

Mais ce départ n'attriste pas tout le monde, comme son meilleur ennemi de la gauche laonnoise, Fawoz KARIMET, candidat déclaré, lui.



"Y'A D'LA Joie!"

"BONJOUR BONJOUR Les PTTES HERLETTES!"

À droite, le candidat LR Christophe COULON peut se rassurer de ne pas avoir à affronter le poids lourd de la gauche axonaise.



J'AI UNE AUTOROUTE DEVANT MOI !

FILLON DISAIT LA MÊME CHOSE Y A PAS LONGTEMPS...

Mais que va devenir René DOSIÈRE ? Difficile de le voir à la retraite...



Y'A ENCORE UN PEU DE PLACE SUR L'ÎLE DE RÉ !

MAIS HOLLANDE NE VA PAS TARDER À NOUS REJOINDRE

Et pourquoi pas président de la COUR DES COMPTES ?



AVEC MOI, LES ELUS DÉPENSIERS VONT SERRER LES FESSES...

... ET LE CANARD ENCHAÎNÉ POURRA AVOIR DE BELLES RÉVÉLATIONS TOUTES LES SEMAINES!

Sunto

ELECTIONS LÉGISLATIVES - CIRCONSCRIPTION DE LAON

Après 25 ans de carrière comme député René Dosière passe la main

«J'ai décidé de ne pas être candidat aux prochaines élections législatives.» La formule est claire et simple, René Dosière, 75 ans, député de la 1ère circonscription de l'Aisne durant 25 ans, de 1988 à 1993 et depuis 1997, a décidé de passer la main. Une décision «difficile que de mettre un terme à l'histoire d'amour vécue avec les habitants de la circonscription» concède le député au moment d'annoncer ce choix, lundi 13 février, veille de la fête des amoureux. Dououreux d'abord parce que le député «accompagne quotidiennement les joies et les peines des habitants» comme il aime à la dire. Dououreux ensuite parce que cette décision marque sans doute la fin de la carrière d'élu de René Dosière même s'il refuse de l'admettre complètement : «Je vais rester présent mais de manière plus indirecte. Et je vais être député-honoraire du fait de mes années de présence. Un nouveau livre va également sortir concernant l'argent, la morale et la politique.» Cet ouvrage dont il a débuté l'écriture dès l'été dernier, à paraître au début du mois de mars, tombe à pic au vu de l'actualité et de l'affaire du "Penelope gate", mais il s'agit d'une coïncidence.



René Dosière a passé en tout 25 ans sur les bancs de l'Assemblée Nationale.

LE JUSTICIER DES FINANCES PUBLIQUES

René Dosière reste connu dans la circonscription mais aussi dans la France entière pour être celui qui a combattu le gaspillage de l'argent public. «J'ai mis la lumière sur les comptes de l'Elysée qui étaient jusqu'ici dans l'opacité, j'ai vérifié les dépenses du gouvernement, de l'Assemblée, des collectivités locales et des partis politiques. J'espère que d'autres poursuivront ce travail.» Justement, a-t-il en tête le nom d'une personne pour lui succéder, et celle-ci aura-t-elle le soutien du Parti Socialiste ? «J'aurai mon mot à dire sur le candidat qui

sera désigné, en liaison avec le PS, mais il n'y a pas lieu de se presser. Il faut jouer la carte du renouveau et de la jeunesse. Surtout, il faut quelqu'un qui sache ce qu'est la vie courante. Il y a trop d'apparatchiks à droite comme à gauche.» S'il convient du «piteux état» de la section PS de Laon, René Dosière n'en dira pas plus sur le profil du candidat idéal, qui aura la lourde tâche de lui succéder. Ce qui est certain en revanche, c'est qu'il ne soutiendra pas Fawaz Karimet, qui n'est pas son meilleur ami -

c'est peu de le dire - et qu'il ne considère même pas comme un homme de gauche.

UN BOULEVARD POUR CHRISTOPHE COULON

La non-candidature de René Dosière, une «décision ancienne, ni liée au renoncement de François Hollande, ni au résultat de la primaire de la gauche», constitue-t-elle un boulevard pour la droite qui sera représentée par Christophe Coulon, vice-président de la région ? «Une élection n'est jamais jouée d'avance et les

soubresauts de la campagne de la présidentielle le prouvent. Cela va dépendre en partie du résultat de l'élection présidentielle puisque les législatives arrivent après cette élection.» L'extrême-droite aussi sera en embuscade avec un candidat qui pourrait être le conseiller régional Paul-Henry Hansen-Catta. «C'est le parti le plus dangereux, celui qui veut casser l'euro et l'Europe, ce qui appauvrirait immédiatement les Français», estime René Dosière.

Morgan GHEERAERT

FAWAZ KARIMET «POUR UNE FOIS D'ACCORD AVEC LUI»

S'il était un homme heureux lundi 13 février, c'est bien lui. Fawaz Karimet (divers gauche), dont les divergences de vue et la mésentente personnelle avec René Dosière, sont bien connues, affichait un large sourire même s'il se voulait diplomate. «Je respecte sa décision et pour une fois, je suis d'accord avec lui, explique-t-il. Il en appelle au renouvellement et je note que j'ai 17 ans de moins que lui et mon suppléant Thomas Hennequin 55 ans de moins». Autrement dit, Fawaz Karimet espère bien tirer profit de la non candidature de René Dosière.

A droite aussi où Christophe Coulon, note la «sagesse de cette décision et la prise de conscience positive qu'il faut passer la main et que les gens souhaitent un renouvellement». Du côté d'Europe Ecologie les Verts, Brigitte Fournié-Turquin salue la «pugnacité du député Dosière sur la transparence des élus et son travail des dossiers». Elle l'avait soutenu lors du second tour des élections législatives en 2012 alors même que l'écologie n'est pas le sujet de prédilection du député.

Les candidats aux élections législatives (11 et 18 juin) sur la 1ère circonscription : Fawaz Karimet (divers gauche), Christophe Coulon (LR), Brigitte Fournié-Turquin (EELV), Olivier Leroy. Viendront s'ajouter un candidat du FN qui pourrait être Paul-Henry Hansen-Catta, et un candidat du PS.

Une carrière politique débutée en 1977

C'est une page de la politique laonnoise qui se tourne avec le retrait de René Dosière. Ce dernier s'est en effet engagé en politique dès 1977. Cette année-là, il devient conseiller municipal de Laon et conseiller régional de Picardie. De 1981 à 1983, il préside la région Picardie avant de devenir maire de Laon en 1983. Battu en 1989 par l'opposant de droite Jean-Claude Lamant, il ne fera qu'un mandat à la tête de la ville-préfecture.

Poussé par Michel Rocard qu'il considère comme son mentor, à se présenter à la députation, René Dosière est élu pour la 1ère fois député de la 1ère circonscription de l'Aisne en 1988. Cinq ans plus tard, Jean-Claude Lamant lui ravit cette place de député. René Dosière est néanmoins élu la même année conseiller général de l'Aisne sur le canton de Laon-Sud, un poste qu'il occupera jusqu'en 2008.

En 1997, il redevient député et prend sa revanche sur Jean-Claude Lamant au second tour. Réélu en 2002, 2007 et 2012, René Dosière aura en tout passé 25 ans sur les bancs de l'Assemblée Nationale. Il quittera cette fonction au terme de son mandat le 20 juin 2017 mais restera député honoraire.

René Dosière ne soutient pas encore Emmanuel Macron mais lui décerne des bons points

René Dosière a toujours été le défenseur d'une gauche de gouvernement face à une gauche de contestation. C'est ainsi qu'il avait soutenu Manuel Valls dans la primaire de gauche. Sauf que l'ancien Premier ministre a été battu par Benoît Hamon, précisément le chef de file des frondeurs. Le député de la 1ère circonscription ne soutiendra pas Benoît Hamon lors de la campagne de la présidentielle.

Pourrait-il se tourner vers Emmanuel Macron, comme d'autres députés de gauche ont été ou sont tentés de le faire ? «Pour le moment, j'attends d'en savoir plus sur le programme, explique René Dosière. Néanmoins, il a plusieurs bons points à son actif. C'est un homme sympathique qui a accepté une baisse significative de ses revenus, pour aller travailler à l'Elysée

comme conseiller du président. Il a ainsi gagné dix fois moins, ce qui n'est pas une pratique habituelle. D'autre part, il a été inspecteur des finances, a quitté son poste avant les dix ans qu'il aurait dû effectuer dans la fonction publique et il a remboursé à l'Etat les sommes engagées pour sa formation.» On comprend donc qu'Emmanuel Macron plait à René Dosière ou plutôt «ne lui déplaît pas» puisqu'il ajoute «qu'il a été membre du gouvernement et ne critique pas le bilan de François Hollande». D'autres ajouteront qu'Emmanuel Macron en quittant le gouvernement pour se lancer dans la course à l'Elysée, a été de ceux qui ont empêché la candidature du chef de l'Etat.

M. G.

L'union
16/02

CLIC-CLAC KODAK !

Alors que le ministre de l'Intérieur prononçait son discours devant les sapeurs-pompiers réunis au Sdis, le sénateur-maire Antoine Lefèvre (LR) et le député Jean-Louis Bricout (PS) ont, tous les deux, dégainé leur smartphone... pour immortaliser la visite. Plus facile qu'un selfie.

MAUVAISES LANGUES

« Les mauvaises langues diront, cela sent les élections, mais, non, quand un ministre se déplace, il a de bonnes raisons », a assuré le député PS, Jean-Louis Bricout, lors de la visite du ministre de l'Intérieur en Thiérache.

Celui-ci a, observé : « Je ne suis pas venu parce qu'il y a des élections, je suis venu, car il y a des réalisations. » Mais tout le monde, n'en sera certainement pas convaincu.

Car, la Thiérache, va être un territoire particulièrement disputé lors des élections législatives.

POUR NE PAS SACRIFIER LES TERRES AGRICOLES

La Seda, société d'équipement du département, présidée par Pascal Tordeux, a signé une convention avec la chambre d'agriculture pour éviter de sacrifier des terres agricoles lors de projets d'aménagement.



« J'aimerais bien que ce document puisse être signé par d'autres opérateurs, publics et privés », a déclaré Pascal Tordeux. C'est pas gagné.

CENTENAIRE 14-18

Partout, de grandes veillées du souvenir le 16 avril

Les Axonais sont appelés à marquer le centenaire du Chemin des Dames le 16 avril. Les collectivités souhaitant y participer ont jusqu'au 17 février pour s'inscrire auprès du conseil départemental.

Les habitants
sont invités
à se rassembler
le 16 avril 2017

Le centenaire du Chemin des Dames devrait être vécu intensément par l'ensemble des habitants de l'Aisne. Parmi toutes les manifestations prévues, l'une d'elles retient particulièrement l'attention. Le conseil départemental demande à la population de participer à un rassemblement, le dimanche 16 avril à 20 h 30, dans chaque commune, pour célébrer l'événement. Pourquoi ce jour ? C'est tout simplement l'anniver-

saire du lancement de l'offensive Nivelle le 16 avril 1917, vers 6 heures du matin.

Cette grande veillée départementale du souvenir va se tenir au moment où une grande marche sera organisée pour converger vers la nécropole nationale de Craonnelle. D'habitude, cet événement attire un millier de participants. Trois mille personnes y sont attendues cette année. «*Tout le monde ne pourra pas y aller. Il fallait sortir de*

ces murs », observe François Rampelberg, vice-président du conseil départemental.

François Rampelberg avance une ambition : «*L'idée est qu'il puisse y avoir partout un instant de recueillement. Nous essayons d'attirer tout le monde en apportant un élément, l'émotion. C'est une forme de respect par rapport aux événements qui se sont déroulés, à nos ancêtres qui ont combattu ici* », souligne-t-il.

Le conseil départemental s'adresse à chaque commune, communauté de communes... pour proposer la fourniture du matériel à utiliser, autour d'un monument de commémoration, illuminé de bleu. C'est la couleur de ce centenaire, la tonalité d'une série d'événements pour un budget de plus de 200 000 euros.

Pour la bonne organisation des rendez-vous, des affiches, des

filtres pour éclairer les monuments et deux lectures de textes sont prévus. «*Le Département fournit tout, clé en main. Les communes ont juste à remplir un formulaire et à rechercher leur carton contenant une centaine de bougies* », souligne le vice-président à la Culture.

Les inscriptions des collectivités sont prises jusqu'au 17 février sur le site du conseil départemental.

THIERRY DE LESTANG PARADE

François Hollande au Chemin des Dames ? Oui « à 80 % »

S'il ne venait pas, ce serait au minimum une énorme déception. Présent aux cérémonies de Verdun et de la Somme en 2016, dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918, François Hollande serait bien inspiré, sauf cas de force majeure, à ne pas manquer la cérémonie des 100 ans de l'offensive Nivelle du 16 avril 1917 au Chemin des Dames. Son absence serait considérée comme anormale.

C'est du moins la conviction de beaucoup de personnes dans l'Aisne, qui exerce un énorme travail de mémoire depuis de nombreuses années sur l'histoire des lieux meurtriers et marqués par les mutineries et les fusillés pour l'exemple. La commémoration nationale d'État se déroulera juste une semaine avant le premier tour de l'élection présidentielle, pour laquelle le président sortant ne se représentera pas ; ce qui

constitue déjà une première dans l'histoire de la République. Jamais à ce jour un président en exercice n'a assisté à une cérémonie officielle au Chemin des Dames. Éléments supplémentaires laissant à penser que François Hollande sera bien là le 16 avril. Une semaine plus tôt, le 9 avril, le président Hollande est déjà invité par les Canadiens à assister au 100^e anniversaire de la Bataille d'Arras, à Vimy. Bien sûr, le contexte national et international invite à laisser planer le doute le plus longtemps possible. «*Rien n'est établi. Il viendrait à coup sûr dans l'Aisne, à 80 %, prédisait un bon connaisseur du dossier.*

Le 10 juillet 2014, lors de l'étape du Tour de France Arras-Reims qu'il suivait dans la voiture du directeur de course Christian Prudhomme, François Hollande s'était incliné à la nécropole

de Cerny-en-Laonnois avant de visiter au pas de charge la caverne du Dragon, quelques kilomètres plus à l'est. Le président du département de l'époque, Yves Daudigny (PS), lui avait offert un casque Adrian et François Hollande avait promis qu'il offrirait une photographie de son grand-père Gustave à Franck Villart. Celui qui avait exhumé la fiche militaire de Gustave Hollande, à l'assaut du plateau de Californie depuis Craonne le 16 avril 1917. Le président de la République ignorait ces précisions et c'est une raison supplémentaire pour qu'il soit en première ligne des commémorations le 16 avril au Chemin des Dames.

NICOLAS TOTET
(Courrier picard)



En juillet 2014, François Hollande avait profité d'une étape du Tour de France pour s'incliner à la nécropole de Cerny-en-Laonnois. Archives

LA CRISE FRAGILISE 600 EXPLOITATIONS

Sauvegarder les fermes axonaises

Les chiffres présentés par la chambre d'agriculture de l'Aisne sont inquiétants pour l'avenir des exploitations agricoles du département. De nombreux cas critiques sont recensés dans l'Aisne. Les marchés mondiaux au plus bas pour le lait, la viande et les végétaux, couplés avec trois mauvaises années consécutives ont largement contribué à mettre dans le rouge les exploitations les plus sensibles.

● L'AGRICULTURE AXONAISE SOUFFRE

« En 2016, les exploitations végétales ont perdu en moyenne entre 500 et 700 € par hectare cultivé » explique Philippe Meurs du Crédit agricole Nord Est. Ces dernières sont très impliquées dans le plan de soutien des exploitations mis en place depuis l'automne dernier. « Sur l'ensemble de la région Haut de France, 50 % des situations compliquées se trouvent dans l'Aisne » témoigne Christian Leveaux, responsable du développement agricole. Par ailleurs, dans l'Aisne, 15 à 20 % des exploitations fragilisées et 3 à 5 % très fragilisées. Cela représente 600 à 700 fermes axonaises. Les pertes de chiffre d'affaire sur le département de l'Aisne sont estimées à 180 millions d'euros.

● ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

Un plan de soutien a été mis en place dès septembre afin de limiter au maximum le nombre de dépôts de bilan. Il s'articule sur trois axes : une année blanche pour le remboursement des prêts, la restructuration de la dette pour étaler l'amortissement, et la consolidation des bilans afin d'améliorer la situation de trésorerie des exploitations. Trois mesures qui sont accompagnées d'un audit

AISNE Élus et agriculteurs étaient présents à la session de la chambre d'agriculture de l'Aisne. L'année a été difficile pour beaucoup d'exploitations.



CONSUMER LOCAL

Pierre-Jean Verzelen, vice-président du Département, réaffirme son soutien pour le milieu agricole. Il rappelle l'importance du développement de la consommation de produits locaux afin de soutenir l'agriculture de notre territoire. C'est à cet effet que les cantines de collèges du département recevront une aide supplémentaire si ils se fournissent chez des producteurs locaux. Cette mesure déjà active intéresse de nombreux établissements. Un pas dans le bon sens pour les agriculteurs, et pour les enfants.

afin de « régler le moteur » pour que l'exploitation reparte sur de bonnes bases. « Il faut accompagner les agriculteurs un maximum. Il est très difficile de bien maîtriser les coûts de production et d'analyser les pistes pour être plus efficace sans accompagnement. Chaque litre de lait doit être rentabilisé au maximum afin de s'en sortir. Certains exploitants sont

dans le défilé de la réalité » explique Didier Halleux, agriculteur sur la commune d'Hauton. Les témoignages sont clairs ; la conjoncture actuelle force les agriculteurs à une grande rigueur, la moindre erreur de gestion ou de stratégie d'investissement pouvant sonner le glas de l'entreprise.



O. Dauger, président de la chambre d'agriculture, à droite, signe la convention.

Didier Halleux, exploitant agricole à Hauton, est l'un des agriculteurs qui a participé aux discussions.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE

● DES EMPLOIS ET DES HOMMES

Un représentant de la MSA (mutualité sociale agricole) rappelle que derrière ces drames financiers se cachent des personnes en grande souffrance. Un dispositif pour surveiller les agriculteurs afin « d'éviter que nos éleveurs en arrivent à certaines extrémités » a été mis en place. Malgré tout cela, l'agriculture dans le département, c'est encore 18 838 salariés en 2015, des chiffres d'ailleurs plutôt stables selon Sandrine Fenaux, de l'union des syndicats agricoles de l'Aisne. Une branche d'activité porteuse d'emploi que le Département et la Chambre d'Agriculture soutiennent sur le plan financier, humain et désormais structurel grâce à la signature de la convention de coopération avec la société d'équipement du département de l'Aisne (SEDA). Il faut sauver l'agriculture axonaise, la question est de savoir si les mesures mises en place suffiront.

Clément Raveaux

Une contribution financière contestée

CONDÉ-SUR-SUIPPE La commune a saisi le tribunal quant à sa contribution financière au service d'incendie.

En 2010, suite à une décision du législateur, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie (SDIS) de l'Aisne a décidé de refondre totalement son mode de calcul visant à établir le montant des contributions annuelles des communes.

Celles-ci permettent le bon fonctionnement du service sur l'ensemble du territoire. Ce calcul, qui était basé uniquement sur le nombre d'habitants, prend aujourd'hui en compte, en plus de cet indicateur, le potentiel fiscal des communes et le taux de sollicitation. « Avant cela, on s'est rendu compte que le financement du SDIS ne reposait que sur une dizaine de villes en moyenne », a expliqué un représentant du SDIS de l'Aisne devant le tribunal administratif mardi après-midi.



Photo d'illustration

« La contribution au financement du SDIS est passée de 49 euros à 51 euros, ce qui peut constituer une rupture d'égalité »

Le rapporteur public

Pour ne pas brusquer les contributeurs, il a été décidé que les nouveaux taux de contributions se feraient de façon progressive. Or, la commune de Condé-sur-Suipe, malgré une baisse de sa participation financière en 2015 a estimé que cette diminution n'allait pas « assez vite » et risquait de provoquer une « rupture d'égalité devant

le service public ». Car si le village avait un potentiel fiscal élevé en 2014, ce n'était plus le cas en 2015 à cause d'une baisse substantielle du nombre de ses habitants.

RÉPONSE DU TRIBUNAL SOUS QUINZAINE

La commune a donc saisi le tribunal administratif d'Amiens en juillet 2015 pour demander l'annulation de la délibération de décembre 2014 prise par le conseil d'administration du SDIS fixant la répartition des participations pour l'année suivante. « Si la contribu-

tion de la commune a diminué en 2015 en euros, elle repose néanmoins sur moins d'habitants. La contribution de Condé-sur-Suipe au financement du SDIS est donc passée de 49 euros à 51 euros (par habitant, ndlr), ce qui peut effectivement constituer une rupture d'égalité », a observé le rapporteur public lors de la lecture de son rapport, conseillant une annulation pure et simple de la participation de la commune pour l'année 2015. Réponse d'ici une quinzaine de jours. ■

DIANE LA PHUNG

**C'est dans ma Région,
et c'est avec l'Europe**

L'AUTO-ÉCOLE SOCIALE EST NÉE

Un vrai coup de pouce vers un retour à l'emploi

INSERTION La majorité des offres d'emploi exigent le permis de conduire. Or, sur le territoire, le manque de mobilité est criant. L'auto-école sociale propose un parcours adapté aux personnes en insertion pour décrocher le permis.

Chaque semaine, pendant 10 semaines, nous faisons escale dans un territoire des Hauts-de-France pour découvrir une réalisation importante pour la vie des gens dans laquelle le concours de l'Europe a été décisif. Au-delà des discours, l'Europe c'est aussi du concret.

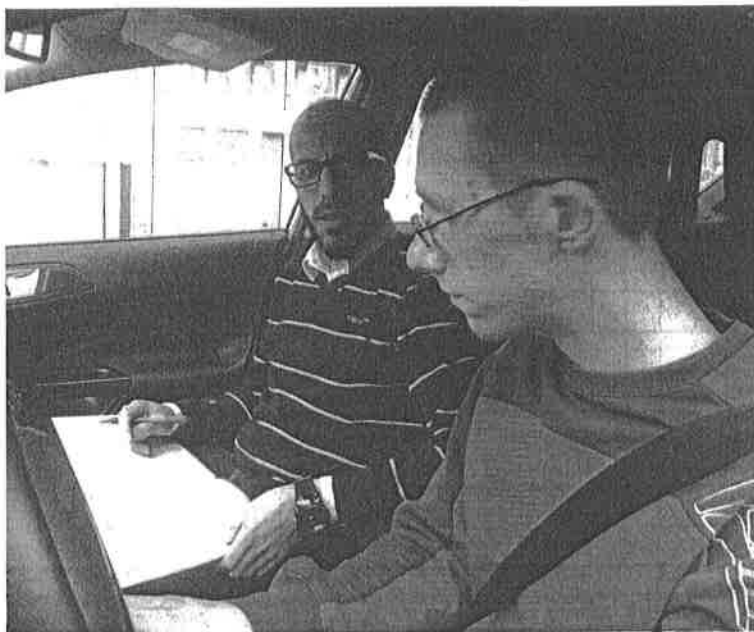
Le manque de mobilité est souvent un véritable obstacle au retour à l'emploi. Ne serait-ce que pour se déplacer pour un entretien, sans permis de conduire, cela devient rapidement un parcours du combattant. Et, certains métiers, dans le bâtiment par exemple exigent d'avoir le permis de conduire. Il est même indispensable dans près de 90 % des offres d'emploi. Et lorsqu'il faut composer avec les transports publics, encore faut-il que les personnes y soient habituées. Sinon, elles sont rapidement effrayées par la complexité du dispositif. Cela concerne un large public qui, en plus d'avoir des difficultés à se réinsérer, ne peut, pour des raisons financières et des difficultés d'apprentissage, accéder à la formation au permis de conduire classique.

● LEVER LES FREINS

Le dispositif d'auto-école sociale vise à lever ces freins à la mobilité et au retour à l'emploi. C'est ce que propose l'association Trajectoire, créée à Maubeuge en 2013. Elle donne l'opportunité aux personnes éloignées de l'emploi, inscrites dans un parcours d'insertion, d'obtenir le permis de conduire, permis B, à moindres frais. La plupart du temps, 20 % du coût est à la charge du bénéficiaire. Les 80 % restants sont financés par le Conseil départemental, régional et des collectivités.

Le directeur Benoît Gontier précise : « Il faut bien faire la nuance.

La pédagogie est adaptée à un public qui rencontre des difficultés d'apprentissage



L'auto-école sociale ici à Maubeuge a permis de créer six emplois, deux secrétaires et quatre moniteurs, encadrés par le directeur Benoît Gontier.

Déjà quatre antennes dans le Nord et l'Aisne

Il n'existe rien d'équivalent à ce que propose l'auto-école sociale sur le territoire. Elle doit donc répondre à une forte demande. En quelques années, elle s'est rapidement développée. Lancée à Maubeuge, elle a désormais une antenne à Fournies, Hirson, Gulse et prochainement ouvrira à Vervins et à Le Quesnoy. Téléphone : 03 27 66 20 12 / 06 83 69 18 02. Fax : 03 27 64 31 62. Email : associationtrajectoire@orange.fr

Cela s'adresse à des personnes en difficulté qui n'auraient pas accès à un dispositif classique. Il n'y a donc pas concurrence avec le secteur marchand ». L'Europe a retenu ce projet pour sa valeur sociale et a grandement facilité sa mise en place en participant financièrement au démarrage de l'association à hauteur de 27 568 €. Ainsi, dans le cadre de leur parcours d'insertion, les bénéficiaires sont envoyés par les conseillers des structures spécialisées dans l'emploi. Après validation de leur candidature, ils peuvent intégrer la formation, dispensée en deux temps. L'apprentissage du code se fait en six semaines. « Deux semaines de formation continue. Puis il y a une période de révisions, deux jours par semaine pendant quatre semaines », explique le directeur. Une fois le code en poche, « on enclenche les leçons de conduite, entre 30 heures pour les 18-25 ans et 40 heures pour les plus de 26 ans. Selon l'âge, l'apprentissage est plus difficile et nécessite plus d'heures ». La pédagogie est donc adaptée et « on se rend compte que c'est très utile ».

● DISPOSITIF PROBANT

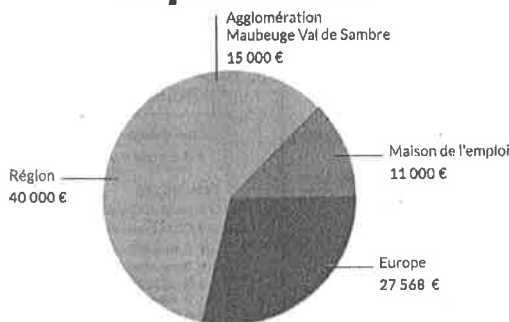
Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

plus de 90 % de réussite au code et 80 % à la conduite. C'est une compétence supplémentaire, indispensable pour ces personnes fragilisées. C'est par ailleurs l'occasion de montrer qu'elles sont capables de passer un examen. Parfois même c'est le premier. Et, au vu des chiffres, le retour à l'emploi est réellement facilité. L'association forme

environ 200 personnes par an. Sur l'ensemble des inscrits, 33 % a repris le chemin de la formation qualifiante, 42 % est en situation d'emploi (intérim, contrat à durée déterminée et indéterminée), soit 75 % de sorties positives. Le dispositif montre donc toute son efficacité.

Sophie Rabot

Le financement



Les financements mobilisés pour le démarrage de l'auto-école social.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ILS VEULENT UN ROND-POINT SUR LA DÉPARTEMENTALE

BEAUTOR La circulation est dense sur la route 1032. C'est un fait. Et le carrefour avec la départementale 553, accidentogène. Pourtant, selon le Département, un rond-point n'est guère probable...

C'est le seul, l'unique carrefour de la Départementale-1032, qui inquiète un peu le commandant Aubin, patron du commissariat de Tergnier. Celui-ci se situe à l'intersection de la Départementale 553, direction Deuillet, et la circulation y est « importante », selon le gradé.

On a voulu vérifier. Et voilà les chiffres de la voirie départementale. Ils ne sont pas tous frais, mais on peut imaginer qu'avec l'ouverture de la rocade sud, entre Condren et Chauny, il y a presque deux ans, le trafic s'est encore intensifié. Voilà donc les données de la voirie : en 2008, en direction de Chauny, c'est-à-dire du rond-point de la Fère jusqu'au rond-point de Soissons, 8 349 véhicules par jour circulaient sur la D 1032. 7,4 % étaient des poids lourds. Ces comptages ont été effectués à 200 mètres environ du carrefour. Ils sont donc précis. Il n'y a aucune autre intersection à moins de 200 mètres de ce croisement.

Le commandant Aubin a donc raison. La circulation est dense sur cette voie. Pour autant, le carrefour est-il dangereux ? Selon Michel Carreau, conseiller départemental des cantons regroupés de Tergnier et La Fère, il l'est. En 2008, c'est lui, accompagné par le conseiller départemental laférois de l'époque, Frédéric Mathieu, qui demande que des comptages aient lieu. Pour quelle raison ? « J'emprunte la route tous les jours pour me rendre à Laon. Je connais le lieu. C'est un véritable coupe-gorge. » Le constat de Michel Carreau date donc de 2008, à l'heure des derniers

comptages effectués. Pourquoi le carrefour n'a-t-il pas été aménagé depuis ? « À l'époque, on m'a répondu qu'il n'y avait pas eu de décès... »

Michel Carreau pourrait donc aujourd'hui arguer de la dangerosité de ce carrefour

Malheureusement, il y a un an et demi, un accident mortel survient sur cette route Au stop de la D553, une conductrice âgée ne voit pas arriver le véhicule qui circule sur la D 1032. Le choc ne va lui laisser aucune chance. Michel Carreau pourrait donc aujourd'hui arguer de la dangerosité de ce carrefour. Mais cela suffirait-il ? Pas vraiment, selon le Département. Selon un technicien de la direction de la voirie départementale, la D 1032 est bien une route prioritaire pour le conseil départemental mais la densité du trafic n'est pas un critère suffisant pour aménager un rond-point par exemple, ce que demande Michel Carreau depuis des années maintenant. « Une route départementale est classée route prioritaire en fonction du trafic principalement. Des travaux de sécurité peuvent avoir lieu uniquement si la circulation sur la route secondaire est également dense. » Autrement dit, c'est aujourd'hui le trafic de la D 553 qu'il faudrait « sonder ». « Si c'est une zone accidentogène, on étudie la vitesse, l'état de la chaussée et la visibilité. Et ensuite, on voit. » ■ DELPHINE OLIVA

ENVIRONNEMENT

Traitement des déchets, un nouveau vice-président

LAON Après la création de la Picardie des Châteaux, de nouveaux représentants ont été installés au Sirtom.

Philippe Leclère, adjoint aux finances de la commune d'Anizy-le-Château devient le 4^e vice-président du Sirtom, c'est-à-dire le syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères, que préside Claude Sinet. Il rejoint ainsi Eric Delhaye, Hervé Girard et Claude Philippot, en poste depuis 2014. Les 44 délégués du syndicat ont en effet précédé à l'installation du vice-président issu de la nouvelle communauté de communes de la Picardie des Châteaux, née de la fusion de la communauté de communes des Vallons d'Anizy et de Val de l'Ailette.

**AUTRE CANDIDAT : GILLES GASTEL,
MAIRE DE VAUXAILLON**

Il fut aussi précédé à l'installation des délégués, à l'élection complémentaire de trois membres du bureau et de deux délégués titulaires et suppléants de Valor'Aisne, le syndicat mixte de traitement des déchets de l'Aisne. Des désignations qui font suite à l'instauration de la loi Notre.

Ils étaient deux : Gilles Gastel, maire de Vauxaillon et Philippe Leclère, adjoint chargé des finances de la commune d'Anizy-le-Château à briguer la vice-présidence. L'élu d'Ani-



L'élu anizien, Philippe Leclère a été élu 4^e vice-président.

zy-le-Château, responsable qualité dans le secteur de l'industrie âgé de 55 ans recueillait 37 suffrages pour 8 en faveur du maire de Vauxaillon et 1 bulletin blanc.

L'élection de Jean-Jacques Rémy, 1^{er} adjoint de Brancourt-en-Laonnois, de Martine Bricot et de Philippe Ducat, respectivement maires de Pancy-Courtecon et de Chivres-en-Laonnois, seuls prétendants aux

postes de membres du bureau se résuma à une simple formalité. Christophe Ananie, 1^{er} adjoint de la commune de Montbavin et vice-président chargé de l'environnement de la communauté de la Picardie des Châteaux et Philippe Ducat deviennent délégués titulaires de Valor'Aisne, et Philippe Leclère et Gérard Gaigne, délégués suppléants. ■

L'intérim, une solution attractive sous conditions

La période est globalement creuse pour le marché de l'intérim saint-quentinois. Certains secteurs continuent à recruter mais peinent à trouver les profils adéquats.



Comme ses confrères, Maxime Bouton (à droite) estime qu'une reprise significative de l'activité devrait s'amorcer d'ici le printemps.

Avez-vous le permis de conduire ? Avez-vous vu la médecine du travail ? Possédez-vous des vêtements de sécurité ? Pouvez-vous travailler seul et en équipe ? Voici quelques-unes des questions que l'on vous posera si vous franchissez la porte d'une agence d'intérim. Pas sûr pour autant qu'un contrat se présente dans l'immédiat : l'activité est plutôt calme en ce début d'année.

« Nous sommes dans une année électorale et beaucoup d'entreprises ne s'aventurent pas car elles ne savent pas de quoi l'avenir sera fait », avance Eddie Damay, attaché commercial chez Sup Intérim à Saint-Quentin. Son confrère de l'agence Euro Deal développe le même argumentaire. « On ne sait pas qui sera élu et pour dire les choses, il y a une peur du FN, notamment pour des secteurs comme la logistique qui importe et exporte. Si des mesures de protectionnisme sont mises en place,

il y a une crainte d'un gros manque à gagner », estime Maxime Bouton, chargé de recrutement. Pour autant, les enjeux politiques à venir ne sont qu'un élément pour justifier la situation du marché de l'intérim local. « Depuis toujours, il y a à Saint-Quentin un manque de qualification. Souvent, on n'arrive pas à trouver des postes qualifiés

dans le bâtiment, l'industrie ou le tertiaire, constate Eddie Damay. Par exemple, cela fait deux mois que je cherche un chargé d'affaires pour une société de panneaux publicitaires. En ce moment, nous avons aussi une demande pour un poste de conducteur CACES 4 (ndlr : engin de chargement type tractopelle ou pelleuse), c'est un profil que nous

recherchons depuis deux-trois semaines. »

« Au-delà des compétences, on a surtout besoin d'un savoir-être et d'une disponibilité »

Un responsable d'agence d'intérim

Et même des postes a priori plus accessibles ne trouvent pas preneurs. « Nous avons "vendu" trois CDD à l'usine Daunat de Laon, qui fait de l'agroalimentaire, pour des postes de conducteurs de lignes ou d'agents de fabrication. Ils ont épuré tout le secteur de Laon et passent par nous mais il leur faut encore une trentaine d'agents de fabrication ; ce ne sont pas des profils élevés mais ils sont durs à trouver. » Les spécialistes de l'intérim s'accordent pourtant sur une reprise

« CELUI QUI VEUT TRAVAILLER Y ARRIVE PAR L'INTÉRIM »

Du côté des demandeurs d'emploi rencontrés, l'intérim semble être une valeur sûre pour trouver une activité. « Je suis inscrit depuis deux ans dans neuf agences et j'ai travaillé en tout un an et demi avec des contrats allant d'une semaine à huit mois », résume Morgan, un Gasiaquois âgé de 20 ans. Quant à Marie-Claude, elle trouve qu'elle « a de la chance ». À 58 ans, elle a enchaîné ces derniers mois une mission de longue durée chez Bonduelle à Estrées-Mons, suivie d'une autre dans une entreprise de cosmétique de Chauny. « J'ai aussi travaillé chez Leclerc à Muille-Villette, je suis prête à prendre ma voiture et à me lever tôt, assure cette habitante d'Essigny-le-Grand. Celui qui veut travailler y arrive par l'intérim. »

de l'activité au printemps. « Dans la logistique, ça bosse bien en fin d'année pour constituer des stocks à l'approche des fêtes, relève Maxime Bouton. Ces stocks vont être écoulés et il va falloir en refaire. Dans un autre registre, le BTP dépend beaucoup des conditions climatiques donc il va forcément y avoir une reprise. » Sans surprise, la polyvalence est une qualité appréciée des employeurs pour réussir par l'intérim. « En ce moment, tout le monde veut être cariste et faire de la logistique mais là, si vous me donnez cinq chaudronniers, ils commencent tous demain. Récemment j'ai mis une semaine et demie à en trouver un prêt à travailler », poursuit le salarié d'Euro Deal. Il faut aussi saisir les opportunités. Ainsi, Sup Intérim a profité du chantier en cours au lycée Saint-Jean pour y déléguer trois grutiers. En revanche, « nous n'avons pas été sollicités pour le chantier de la gare ».

Et si cela avait été le cas, encore fallait-il trouver le bon profil, qui ne correspond pas forcément aux idées reçues. Cet autre responsable d'agence qui préfère rester anonyme insiste : « Aujourd'hui, les entreprises recherchent des gens mobiles capables de faire deux semaines d'affilée sans absence. Au-delà des compétences, on a surtout besoin d'un savoir-être et d'une disponibilité ». ■ JULIEN BOIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Hausse des indemnités de fonction pour les 15 vice-présidents et les 15 conseillers délégués

Le conseil communautaire du 9 février a été l'occasion pour les délégués communautaires de décider de leurs indemnités. Le président touchera donc 2 566,09 euros brut mensuel, contre 774, 03 euros brut pour les 15 vice-présidents et 487, 98 euros brut pour les 15 conseillers délégués qui forment le bureau.

Cette proposition est supérieure de 15 à 30 % à celle lancée le 30 janvier 2017, pour les vice-présidents (673, 07 à 774, 03) et les délégués (387,02 à 487,98). La somme est restée la même pour le président de l'agglomération, Etienne Hay en sachant que la somme représente au total 73 % de l'enveloppe maximale autorisée pour une communauté d'agglomération de 50 000 à 99 999 habitants.

Etienne Hay, a expliqué pourquoi, selon lui, la délibération avait été retirée lors du dernier conseil communautaire. «J'ai décidé sa suppression suite à la demande du bureau. Ses membres ont estimé qu'il fallait revoir les indemnités à la hausse en raison des déplacements supplémentaires et plus coûteux sur l'agglomération. Le territoire étant plus grand, les élus auront plus de frais de déplacement.»



Les vice-présidents passent de 673 euros à 774 euros brut, les conseillers délégués de 387 à 488 euros brut.

ments supplémentaires et plus coûteux sur l'agglomération. Le territoire étant plus grand, les élus auront plus de frais de déplacement.»

RETENUES POUR ABSCENCES

Le président de l'agglomération a fait passer cette hausse quasi générale par une pirouette morale-

satrice. «Je propose, et cela a été validé par le bureau, qu'il y ait une retenue d'indemnité en cas d'absence trop importante du président, d'un délégué ou d'un vice-président aux commissions, aux conseils communautaires, ou aux réunions de bureau.»

Le barème se traduit ainsi :

absence durant 20 % du temps, retenue de 30 % sur salaire, 60 à 80 assiduité en dessous de 40 % du temps, suppression totale des indemnités. La délibération a été votée à l'unanimité moins deux abstentions. Gérard Bricoteau, élu de Nesles-la-Montagne, a justifié son abstention en expliquant : «En tant que

conseiller délégué, je ne peux pas être juge et parti. Je ne peux pas voter une indemnité que je vais toucher... »

En voilà un qui a bien suivi l'affaire François Fillon !

R.L.

Régularité du vote des vice-présidents : les élus de Château-Thierry s'irritent, les autres en rient



Jacques Krabal a répondu avec humour aux critiques du maire de Mont-Saint-Père.

Il régnait une drôle d'ambiance dans la salle du Ru Chailly à Fossoy pour le conseil communautaire du 9 février. Les états d'âme de Joseph Rollinet, le maire de Mont-Saint-Père et les débats houleux sur les indemnités des vice-présidents (voir L'Axonals numéro 143) avait mis de l'huile sur le feu. Et la polémique sur l'échange de sms entre certains membres de l'ancienne com de com de la région de Château-Thierry lors du vote des vice-présidents et des délégués a continué d'attiser les braises.

Deux camps se faisaient face à l'heure des premières prises de parole. D'un côté, certains

membres de l'ancienne com de com de la région de Château-Thierry, avec Jacques Krabal à leur tête, courroucés par les écrits de la presse. De l'autre, on retrouvait une bonne partie des délégués communautaires qui hésitaient entre en rire ou en pleurer. La suite les fera pencher pour le premier choix. «Qui est volontaire pour être assesseur ?», questionne Etienne Hay. Jacques Krabal aura son premier bon mot de la soirée en proposant : «On n'a qu'à mettre les journalistes. Comme cela, il n'y aura pas d'irrégularité...» Ambiance, ambiance. Et premiers rires dans la salle.

Quelques minutes plus tard,

l'élection et le vote à bulletin secret des représentants de l'agglomération au sein du PETR-Uccsa est l'occasion d'en mettre une deuxième couche. «Ne regardez pas ce que je vote ! » s'exclame une déléguée communautaire qui cache son bulletin avec ses mains, comme à l'école. «Est-ce qu'on a le droit au téléphone portable ?», plaisante un autre.

La fin de soirée sera plus calme. Mais on retiendra tout de même à l'issue de la séance cette affirmation lancée haut et fort par Michèle Fuselier : «On sait bien à qui profite le crime ! ». Des noms !

R.L.



Etienne Hay s'est offusqué des propos de Joseph Rollinet.

Etienne Hay : «Les votes ont été organisés de manière exemplaire»

Etienne Hay a réagi au départ annoncé de Joseph Rollinet, le maire de Mont-Saint-Père. Il critique l'attitude du maire, qui a estimé dans nos colonnes que le vote des vice-présidents et des délégués communautaires était entaché d'irrégularités : «Les votes sont réalisés selon le code électoral et le code des collectivités territoriales. Je suis relativement déçu des dires d'élus qui ont subi un échec. Je sais que ce n'est pas facile à encaisser, mais on ne peut pas remettre en cause les votes des vice-présidents et des délégués qui ont été réalisés lors du vote du 21 janvier. Ils ont été organisés de manière exemplaire et je trouve dommage qu'on puisse remettre en cause ces votes. Je trouve même cela déplorable et scandaleux.»

VAILLY-SUR-AISNE / PRÉSIDENTIELLES 2017

Arnaud Battefort veut dévoiler les goûts musicaux de tous les candidats à la présidentielle dans un livre

La campagne pour les présidentielles bat son plein, et Arnaud Battefort, le maire de Vailly-sur-Aisne, compte bien ajouter sa pierre à l'édifice avec un projet atypique: écrire un livre sur les goûts musicaux de tous les candidats à l'Investiture suprême. Si l'ouvrage n'est encore qu'au stade d'ébauche, l'auteur a déjà son titre: «*Si seulement la politique était plus Rock N'Roll*». Mais Arnaud Battefort n'est pas dupe: «*La politique en soit est déjà Rock N'Roll, mais pas forcément au sens musical du terme!*» Fou de musique, le maire de Vailly a eu un déclic en écoutant une interview d'Arnaud Montebourg, alors candidat aux primaires du Parti Socialiste: «*Il disait avoir une grande affection pour la musique de Claude François. Et je me suis dit: "Pour la génération de Montebourg, il doit bien y avoir d'autres influences, d'autres émotions musicales chez les politiques!"*». Arnaud Battefort prend également l'exemple de Patrick Roy, ancien député maire de Denain, près de Valenciennes, et décédé en 2011. Célèbre à l'Assemblée nationale et médiatisé entre autre par le Petit Journal de Canal+ pour ses vestes rouges et son tempérament enjoué, il était également connu pour être un grand défenseur des musiques allant du rock au métal, dont il était un passionné. «*Patrick Roy est l'un des rares à avoir parlé de musique dans l'hémicycle. A l'échelle de l'Aisne, on peut parler d'Ambroise Centonze, maire d'Anizy-le-Château et guitariste de son groupe We Are Darling. La musique peut dévoiler des traits de personnalité, c'est ce qui m'intéresse de découvrir*



Homme politique et fan de rock, c'est possible ! Et Arnaud Battefort espère qu'ils sont nombreux, comme lui, à partager ces deux passions.

chez les candidats de 2017.»

UNE FACETTE MÉCONNUE DES POLITIQUES

Arnaud Battefort en est sûr: la musique peut révéler beaucoup de choses sur la personnalité, mais aussi le programme politique des candidats à la présidentielle. «*Je voudrais savoir ce qu'ils écoutent comme musique, mais également comment ils la consomment. L'achètent-ils encore en CD ou en vinyle ? La téléchargent-ils ? Légèrement ou non ? L'écoutent-ils qu'à la radio ?*» La discrétion des

femmes et hommes politiques reste conséquente en matière de musique. Par peur de révéler des goûts qui ne plairaient pas à leurs potentiels électeurs ? «*C'est une hypothèse possible, acquiesce Arnaud Battefort. Certaines musiques sont encore victimes de clichés. Le groupe Nirvana par exemple, est encore synonyme de rébellion, de violence et de colère. Mais ce groupe est né il y a bien plus de vingt ans !*» Pourtant, certains hommes d'Etat français ont contribué à la culture musicale: «*André Mal-*

raux a créé, sous De Gaulle, les MJC. Quant à Jack Lang, à l'époque de Mitterrand, on lui doit la Fête de la Musique. Il y a comme un décalage entre les élus et ce que les gens écoutent comme musique, surtout à une époque où l'on passe d'un artiste à l'autre comme on change de mouchoir. Mais je veux croire que je ne suis pas le seul élu à être transporté émotionnellement par la musique.»

QUESTIONNAIRE PUIS ANALYSES

Arnaud Battefort résume sa

démarche en parodiant une célèbre maxime philosophique: «*"Dis moi ce que tu écoutes, je te dirai qui tu es!" C'est ainsi que je peux résumer mon projet de livre. Je ne me contenterai pas de recopier leurs réponses, mais j'en ferai une analyse objective, une approche philosophique, ce qui a un lien avec ma formation en lettres et philosophie à la faculté de Reims.*» Ainsi, Arnaud Battefort a prévu une série de questions, et les présentera de manière scrupuleusement identique à chaque candidat, quelque soit leurs bords politiques. «*Je veux mettre mes opinions de côté pour ce travail, c'est primordial de mettre chaque candidat sur un seuil d'égalité, en dehors des convictions, sans prendre compte les affinités que je peux avoir ou pas avec eux. Mais c'est sûr que ça sera plus délicat de discuter avec certains, comme Marine Le Pen...*» Le maire de Vailly se focalise sur une dizaine de candidats déclarés, même si certains n'ont pas encore les 500 signatures nécessaires pour se présenter. «*Je fais des paris, même si c'est risqué. Les contacts sont déjà bien avancés, même si certains, comme Nathalie Arthaud ou Yannick Jadot, se sont montrés surpris par cette demande. Toutefois, ils n'ont pas pas décliné la proposition d'entretien.*»

Arnaud Battefort espère remplir tout ses questionnaires dans le mois de février avant de s'atteler à la rédaction du livre, qu'il veut «*assez court et clair*», pour une sortie prévue pour fin mars.

Kévin LOURENÇO

VILLERS-COTTERÊTS

Pour Pruski, «Briffaut est un coucou»

«*Franck Briffaut est un coucou. C'est celui qui se met dans le nid des autres et qui profite des retombées.*» Jean-Claude Pruski, maire de 2008 à 2014, réagit à l'interview donnée la semaine dernière à son successeur. Il estime que le maire FN Franck Briffaut reprend à son compte des projets initiés par la précédente municipalité (de gauche) et a tendance «à nier l'héritage qu'on lui a laissé».

Finances. «*Nous laissons derrière nous une situation financière saine, avec un excédent budgétaire de plusieurs millions d'euros. L'actuel maire se targue de thésauriser en vue d'acquérir du foncier qui lui permettra de requalifier le centre-ville... et nous reproche de l'avoir fait. Nous avons des projets en vue, comme l'extension de la crèche municipale rue Demoustier, sauf qu'on n'a pas été réélu. Frank Briffaut n'a pas fait grand-chose depuis son élection. Il vient de réduire les investissements de 6 millions d'euros en une année (de 8,8M€ en 2016 à 2,6M€ en 2017). Alors qu'il ne se plaint pas des toits des bâtiments municipaux à réparer, parce qu'il a l'argent pour réaliser ces travaux.*»

Réfection du château François Ier. «*Franck Briffaut ne comprend pas que le député n'ait invité que Norbert Poirier*

pour s'entretenir auprès du secrétaire d'Etat au budget, et qu'il n'ait pas invité le maire. «Norbert Poirier, qui était dans mon équipe au dernier mandat, est tout de même vice-président de la communauté de communes», rappelle Jean-Claude Pruski. Franck Briffaut estime qu'il aurait dû être invité, en tant que membre du comité de pilotage, concernant la réfection du château, pour lequel une enveloppe de 120 millions d'euros s'avère nécessaire, en vue de sa réhabilitation. «Je rappelle que c'est sous notre mandat que l'Ehpad (maison de retraite) appartenant à la ville de Paris a déménagé du château pour des locaux situés face à la médiathèque. C'est peut-être un coup de chance, car le maire de Paris, Bertrand Delanoë, était de gauche, tout comme moi. Mais le résultat est là.» Aujourd'hui, L'Etat est propriétaire des lieux mais la ville en détient 8%.

Boulevard urbain. «*Contrairement à ce que prétend Franck Briffaut, notre municipalité a réglé le dossier avec le président de l'Aisne Yves Daudigny, bien avant que le FN l'emporte. Mais voilà, à Villers, notre équipe a perdu, et au département, Yves Daudigny a été battu. Je précise que je faisais partie de l'exécutif de la communauté de communes, avant que le bureau décide d'allouer la somme de 150 000 €. Et je fais toujours*

partie de ce bureau, au sein de la nouvelle intercommunalité de Retz-en-Valois.» Financé à 80% par le département, le coût du projet s'élève à 9,2 millions d'euros. Les 20% restants sont à la charge de Villers-Cotterêts et de la communauté de communes, qui apporte 150 000 €. La ville déboursa également 612 000 € pour les travaux d'éclairage et d'aménagement de trottoirs. «*En tout, ça coûte à Villers-Cotterêts la somme de 2,35 millions d'euros*», calcule le maire FN.

Aménagements et développement économique. «*Nous avons nous-mêmes acheté les terrains qui doivent accueillir la future nouvelle caserne des pompiers, à côté du supermarché Carrefour, rétablit Jean-Claude Pruski. Il ne peut pas se targuer d'avoir gelé les terrains. Nous avons anticipé avant lui.*»

Sur la relance démographique du centre-ville, Jean-Claude Pruski dit que les terrains de la rue Hauterive ont commencé à être acquis sous son mandat, et que «*le projet de rachat des terrains auprès de la SnCF, afin d'y aménager un projet de quartier dit de "silo-gare", nous revient*» : «*Sur place, c'est nous qui avons favorisé la création d'un cabinet dentaire.*» Il s'étonne aussi que le maire de Villers-Cotterêts reprenne à son compte le projet de maison pluridisciplinaire de santé, alors

que c'est un dossier porté par la communauté de communes.

Par ailleurs, il rappelle que Franck Briffaut est vice-président de Retz-en-Valois en matière d'économie : «*On n'a pas vu arriver grand-chose. Bon, reconnaissons que ça vient aussi du contexte de crise. Ne soyons pas trop durs avec lui...*»

Investissements. «*Il a voté pour la construction de la cantine Demoustier, destinée aux maternelles, et il nous reproche que ça coûte en fonctionnement. Si nous avions été réélus, le coût de fonctionnement serait pour nous. Je ne comprends pas où est le problème.*» L'ancien maire énumère les investissements réalisés sous son mandat : périscolaire, agrandissement de la cantine (celle de primaire), construction de trois city-stades, mise en place de lignes de bus urbains et périurbains...

Vidéo-protection. «*C'est notre municipalité, de gauche, qui a installé les premières caméras de vidéo-surveillance. Il en existe déjà une douzaine, en centre-ville et en sortie, à des endroits stratégiques. Je pense que ça suffit, alors que Franck Briffaut en envisage une trentaine.*»

MARLE

Un nouveau restaurant scolaire dans l'écoquartier du Bois Joli en 2017

Jacques Sevrain, maire de Marle, a présenté à ses administrés les projets de la commune lors de sa cérémonie de vœux, vendredi 27 janvier. L'édile, après sept ans de démarches et de travaux, voit le nouveau plan local d'urbanisme effectif, depuis le 29 janvier 2017. Ce qui va permettre à la commune d'ouvrir un nouveau restaurant scolaire.

La cantine, de forme polygonale, s'étendra sur 500 m². Elle sera réalisée dès 2017 par l'architecte qui a conçu la maison de santé dans le futur écoquartier du Bois Joli. Le bâtiment disposera de grandes baies vitrées, pour laisser entrer un maximum de lumière, et d'un intérieur fonctionnel et moderne. Il accueillera les élèves de maternelles et sera équipé pour les primaires d'un self service selon le principe de la chaîne du froid.

Autre projet dans le cadre du nouveau PLU : un béguinage. La mairie est en pourparlers avec la Maison du Cil, concernant un programme de logements locatifs de type

"béguinage" (F2 ou F3). Il s'agit d'appartements équipés avec tout le confort nécessaire, à des loyers modérés, pour maintenir les aînés à domicile en toute autonomie. Un véritable lieu de vie de plain-pied, dans le quartier du "Bois Joli", proche du centre-bourg et des commerces adaptés (boulangerie, charcuterie, pharmacie, maison de santé).

Après s'être engagé dans le dispositif "voisins vigilants" (démarche citoyenne associant élus, population et gendarmerie), la commune a bouclé son étude de mise en place d'un système de vidéosurveillance. Le programme comprend trois tranches annuelles pour l'installation d'une vingtaine de caméras. «On espère démarrer en 2017, après l'obtention des autorisations et subventions de l'Etat» précise Jacques Sevrain.

Pour la énième fois, La Poste revient à la charge afin de réduire de 25% les amplitudes horaires du bureau de la commune, soit plus de dix heures, avec la conséquence

de réduction de services qui y sont rattachés pour les Marlois. «C'est inacceptable», déclare le maire qui a lancé une pétition et écrit à la direction de La Poste.

Le Pays de la Serre sera le premier territoire de l'Aisne entièrement couvert par la fibre optique. Pour Marle, les travaux ont commencé et s'achèveront en 2019. Une modernisation pour la commune et une attractivité accrue pour les entreprises et les habitants. Le raccordement sera gratuit. Il suffira de choisir son opérateur, tout comme pour un téléphone mobile.

Pour conclure, le maire rappelle les nouvelles entreprises et services qui se sont implantées à Marle en 2016 : le Calya (snack-restaurant), une nouvelle auto école, une station de laverie automatique, ainsi qu'une antenne de la médecine du travail dans l'ancienne école Jules Ferry. Il salue l'arrivée du docteur Zraïka, nouveau médecin généraliste à la maison de santé.



Jacques Sevrain, maire de Marle lors la cérémonie des vœux le 27 janvier.

J. B.

BARENTON-BUGNY

Le syndicat Valor'Aisne traite 278 000 tonnes de déchets ménagers par an



Marie-Josée Berthe, Eric Delhaye le président, et Jérôme Littière de Valor'Aisne.



Bernard Basquin et Christian Boniface venus de Guise de l'agglomération Sambre et Oise, nouveaux adhérents.

Les membres du comité syndical de Valor'Aisne (syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne) se sont réunis à Barenton-Bugny, dans la zone du griffon vendredi 10 février. Eric Delhaye, son président, Marie-Josée Berthe, directeur adjoint des services, et Jérôme Littière, directeur général ont présenté l'orientation budgétaire pour 2017.

Le syndicat traite désormais 132 000 tonnes de déchets collectés auprès de ses communautés de communes adhérentes dont le nombre, en raison de l'application de la loi NOTRe et des fusions entre territoires, est passé de 22 à 15. Valor'Aisne a en responsabilité la gestion de près de 278 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, déchets recyclables, déchets verts et déchets des déchèteries).

Eric Delhaye, président de Valor'Aisne, insiste sur la baisse des tonnages des déchets enfouis et leur coût. Les taxes générales des activités polluantes (TGAP) passent de 20,08 € la tonne enfouie en 2016 à 23 € en 2017 (31 € en 2025). Cela nécessite la mise en place urgente de politiques volontaristes de réduction des déchets ultimes d'une part, et de valorisations de matière organique et énergétique d'autre part.

La signature d'un contrat d'objectif déchets et économies

circulaire (CODEC) avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) permettra de mener une réflexion stratégique en y associant tous les acteurs du territoire. L'objectif est de réduire le gaspillage des ressources (matière premières, eau et énergie) tout en contribuant au développement de l'économie locale. Les premières études porteront sur l'extension des consignes de tri des plastiques, sur la composition des ordures ménagères et sur la gestion territoriale des biodéchets afin de déterminer

Le président Eric Delhaye veut conforter et accentuer la baisse des tonnages de déchets enfouis

les quantités de déchets qui pourront être détournées de l'enfouissement.

Pour maîtriser totalement la logistique du transport des déchets au plus près des territoires, Valor'Aisne va construire un nouveau centre de transfert à Villeneuve-saint-Germain, pour un montant de 1,6 million d'euros contre deux millions d'euros prévus initialement afin de terminer le maillage des centres de transfert. Un centre qui sera exploité ensuite en régie.

Sur le plan financier, l'intégralité des investissements sera financée sans recours à l'emprunt afin de désendetter

progressivement le syndicat. De même, Valor'Aisne cherche à optimiser la maîtrise des coûts et la contribution des Axonais. La part globale de la tonne par habitant revient à 20,55 € HT la tonne en 2017, contre 20,92 € HT en 2016, pour les déchets ménagers. Ce montant correspond à la suppression de part de compostage pour tous (-0,87 € HT), tel que l'engagement avait été pris, et à l'intégration des charges de fonctionnement (+0,50 € HT). Concernant le coût à la tonne enfouie, il est de 69,13 € HT (76,04 € TTC) malgré une augmentation de 3 € HT de la TGAP.

Eric Delhaye a présenté à l'assistance deux nouveaux membres de Valor'Aisne : Bernard Basquin et Christian Boniface de la région de Guise et de l'agglomération Sambre et Oise. Brigitte Fournié-Turquin candidate Europe écologie les Verts aux législatives sur Laon, constate que les Axonais sont encore de gros consommateurs en kg par habitants en matière de déchets et qu'il reste un grand travail de sensibilisation à réaliser.

Il est rappelé que les bouteilles de lait en plastique dont «le cul est marqué 1» sont en polyéthylène et donc non recyclables.

Les élus voteront le budget vendredi 31 mars.

J. B.

Le dessin de Chaunu



La campagne pestilentielle

L'éditorial
de Gilles Grandpierre

Qu'on l'accable ou le défende, on reste coi devant la capacité de résilience de Fillon, empêtré dans une affaire dont on ne voit pas le bout et dont il avait lui-même imprudemment limité la portée à quinze jours. Pour quelle raison au juste, on se le demande encore. Quinze jours, nous y sommes et le ciel de l'ancien Premier ministre ne s'est pas dégaïté pour autant, au point qu'il est allé de nouveau, mardi, réclamer à ses troupes un soutien qui se cache de moins en moins de dissimuler, sous des dehors solidaires, des tonnes de rancœurs enfouies. Dans ce théâtre d'ombres où chacun cherche à sauver sa peau, la réapparition de Nicolas Sarkozy autour d'un repas largement commenté, hier à Paris, est la preuve d'une confirmation et d'un désarroi. La confirmation est que l'ancien président, quoiqu'il en laisse paraître, tient un rôle clé dans l'incroyable scénario qui est en train de s'écrire. Il faudra attendre que les passions retombent pour en mesu-

rer l'étendue. Le désarroi est celui de Fillon lui-même, contraint d'aller, comme à Canossa, quérir on ne sait quel conseil auprès de celui qui le traitait autrefois plus bas que terre.

Dans cet invraisemblable feuilleton, le pire est qu'on en oublierait presque que la France est actuellement en campagne présidentielle. En campagne pestilentielle, est-on tenté de dire, tant les affaires s'accumulent. Après Fillon et son épouse, Macron et ses frais de bouche, Le Pen et ses assistants européens, voici Solère et ses impôts, en attendant les autres... On dira que ces gens-là, Solère excepté, s'ils prétendent être Président(e), ont un devoir absolu de probité et de transparence. Et c'est vrai. On dira aussi que la presse fait et doit faire son job. C'est encore vrai. Mais on se prend à imaginer qu'elle l'ait fait avec la même fougue décapante, il y a quelques décennies, pour dénoncer les barbouzeries, mazarinades et autre francisque... À ce train-là, ni De Gaulle, ni Mitterrand n'auraient peut-être pas accédé à l'Élysée. Personne ne saura jamais si la France s'en serait remise.

Dans cet invraisemblable feuilleton, le pire est qu'on en oublierait presque que la France est actuellement

POLITIQUE

MARINE LE PEN COURTISE LES ÉLECTEURS DE DROITE

Depuis début février, la candidate du « ni droite ni gauche » est surtout « ni gauche ni gauche » et multiplie les clins d'œil aux électeurs de droite déçus par François Fillon.

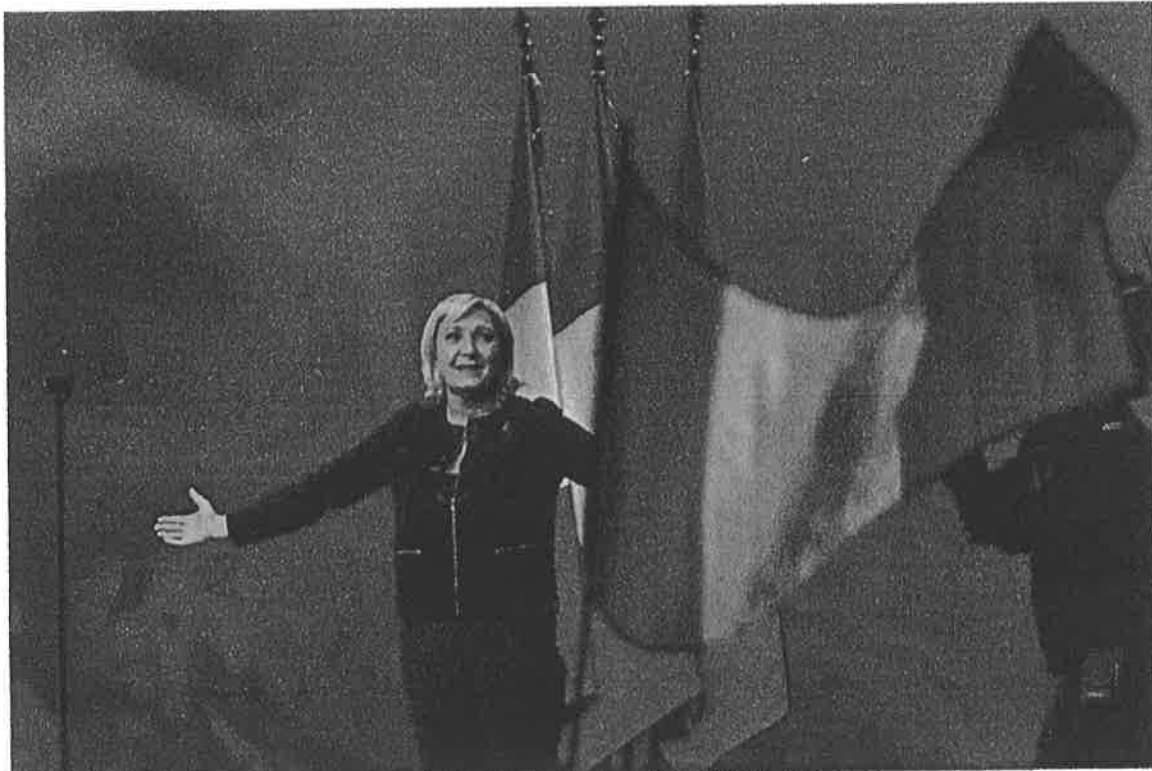
Alors que François Fillon est empêtré dans l'affaire des emplois présumés fictifs, Marine Le Pen multiplie les clins d'œil à l'électorat de droite, dont elle a besoin pour espérer l'emporter à la présidentielle. Sitôt passée l'incrédulité à la suite de sa victoire à la primaire de la droite fin novembre, Mme Le Pen avait déjà attaqué M. Fillon, avec des troupes bien mobilisées notamment sur les réseaux sociaux, sur sa volonté de « privatiser » la Sécurité sociale, voire la « supprimer » selon le FN.

La stratégie projet contre projet, maintenue jusqu'aux révélations du Canard enchaîné, permettait aussi à Marine Le Pen d'éviter d'être confrontée à sa propre affaire d'assistants parlementaires européens (sa secrétaire et son garde du corps). Elle a axé plusieurs déplacements sur les questions régaliennes : frontières, sécurité, forces de l'ordre, au moment où celles-ci sont mises en cause à la suite du viol présumé subi par le jeune Théo à Aulnay-sous-Bois lors d'une Interpellation.

"AMIS FILLONISTES, UNISSEZ-VOUS DERRIÈRE MARINE"

Surtout, Marine Le Pen a lancé sa campagne dimanche 5 février à Lyon avec un discours de « tonalité droitlière », comme l'a salué l'hebdomadaire d'extrême droite Minute, avare en louanges envers la frontliste. Mme Le Pen avait notamment vilipendé l'Union européenne mais guère l'euro, qu'elle souhaite quitter, ce qui inquiète à droite. « L'actualité récente en a apporté une démonstration éclatante, contre la droite du fric, la gauche du fric, je suis la candidate de la France du peuple », avait aussi lancé la présidente du Front national en début de discours, allusion limpide aux affaires touchant M. Fillon.

Depuis, elle a aussi lancé un énième appel à « tous les patriotes » pour une union de premier tour, une nouvelle fois resté sans réponse. Derrière, ses troupes font le service après-vente, et notamment sa nièce Marion Maréchal-Le Pen qui assume son positionnement sur la droite de l'échiquier politique. Celle-ci a appelé les sympathisants de droite et de François Fillon à se tourner vers « le plan M, le plan Marine » Le Pen, plutôt que vers un « plan B » éventuel de candidat alternatif de la droite. « Marine



Le 5 février, Marine Le Pen a lancé sa campagne présidentielle à Lyon avec un discours de « tonalité droitlière », comme l'a salué l'hebdomadaire d'extrême droite Minute, pourvue aussi en louanges envers la cheffe des frontistes. AFP



"Marine Le Pen va répondre à toutes vos attentes, que ce soit en matière fiscale, migratoire, sociale"

Marion Maréchal-Le Pen

Le Pen va répondre à toutes vos attentes, que ce soit en matière fiscale, migratoire, sociale, sur la question de la souveraineté », a poursuivi la députée du Vaucluse. Qui a encore

ajouté mardi : « Le peuple de droite est en train de constater que s'il ne veut pas avoir la gauche au pouvoir, il devra vraisemblablement se tourner vers Marine Le Pen. » Elle n'est pas la seule : « Amis fillonistes, unissez-vous derrière Marine », votre « candidate naturelle » pour « éviter la gauche mondialiste », drague dans une tribune parue sur le site « Boulevard Voltaire » François de Voyer, président du collectif FN « Audace » chargé de parler à l'électorat-cible des entrepreneurs et des patrons de PME. Alors que la plupart des sondages annoncent désormais un second tour Macron - Le Pen, celle-ci est passée de 26 à 34 % (+8) de cote de popularité en un mois chez les sympathisants Les Républicains, dans le tableau de bord Ifop-Paris Match-Sud Radio. ■

DIX-SEPT ÉLUS LR POUR PORTER LE PROJET DE FILLON

Alors que François Fillon tente d'endiguer la fronde de députés de son camp, 17 élus LR vont se répartir dans toute la France aujourd'hui et demain pour défendre son projet présidentiel. Parmi eux, des proches du candidat de la droite à la présidentielle, à l'image de Bernard Accoyer, secrétaire général Les Républicains, Jérôme Chartier ou encore Bruno Retailleau. Mais des proches de Nicolas Sarkozy comme François Baroin, le chef de file des députés LR Christian Jacob, ou encore Éric Ciotti et Éric Woerth participent également à cette opération. Le président du Sénat Gérard Larcher, les présidents des régions Ile-de-France et Hauts-de-France Valérie Pécresse et Xavier Bertrand ou encore l'ex-ministre de l'Environnement et candidate à la primaire de la droite Nathalie Kosciusko-Morizet tiendront eux aussi des réunions publiques. De la Normandie au Rhône, en passant par la région Paca et l'Ile-de-France, ces orateurs nationaux seront « sur le terrain » pour quinze réunions publiques. Objectif : « remettre le projet au cœur de la campagne présidentielle », alors que la candidature de Fillon est plombée par les soupçons d'emplois présumés fictifs de son épouse Penelope. François Fillon était, quant à lui, hier soir en meeting à Compiègne, dans l'Oise. Auparavant, François Fillon avait déjeuné avec Nicolas Sarkozy, à propos de qui il avait ironisé sur les ennuis judiciaires pendant la campagne de la primaire de la droite. « Ça s'est très bien déroulé, dans une ambiance chaleureuse », s'est félicité l'entourage du candidat de la droite à l'issue de ce déjeuner qui a eu lieu à sa demande et dans les bureaux de l'ancien chef de l'État, rue de Miromesnil à Paris.